**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-33E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D’IVOIRE**

*Genève, le 07 mai 2019*

*Prononcée par :* ***SEM Dieudonné W. Désiré SOUGOURI***

**Monsieur le Président,**

La délégation du Burkina Faso adresse la fraternelle bienvenue à la délégation de la République de Côte d’Ivoire, conduite par **Mme Aimée Zebeyoux, Secrétaire d’Etat chargée des droits de l’homme** et la félicite pour la présentation de son rapport au titre du troisième cycle de l’EPU.

Ce rapport dresse un bilan appréciable de la situation des droits humains en Côte d’Ivoire depuis le second EPU, aussi bien en termes d’évolution de la situation générale et de mise en œuvre des recommandations acceptées que de renforcement des cadres législatif, institutionnel et politique relatifs aux droits humains.

Ma délégation accueille positivement l’adoption en 2014 d’une loi portant promotion et protection des défenseurs des droits humains, la mise en place, dans le cadre du processus de réconciliation nationale, de la Commission Nationale de la Réconciliation et de l’Indemnisation des Victimes, l’adoption en 2017 d’une stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale sur la période 2016-2020 ainsi que la mise en place d’un fonds spécial en vue de l’indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d’Ivoire.

Dans un esprit constructif, ma délégation recommande à la Côte d’Ivoire :

1. pour le suivi de sa recommandation 127.5 du second cycle, de poursuivre les efforts en vue de la ratification du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et les autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
2. pour le suivi de sa recommandation 127.131 du second cycle, de poursuivre l’ouverture des bureaux locaux de l’assistance judiciaire au sein de toutes les juridictions d’instance.

Pour terminer, ma délégation exhorte la communauté internationale à donner effet à la demande d'assistance de la Côte d’Ivoire telle qu’elle ressort des paragraphes 81 et suivants de son rapport national et souhaite un franc succès à son examen.

**Je vous remercie.**